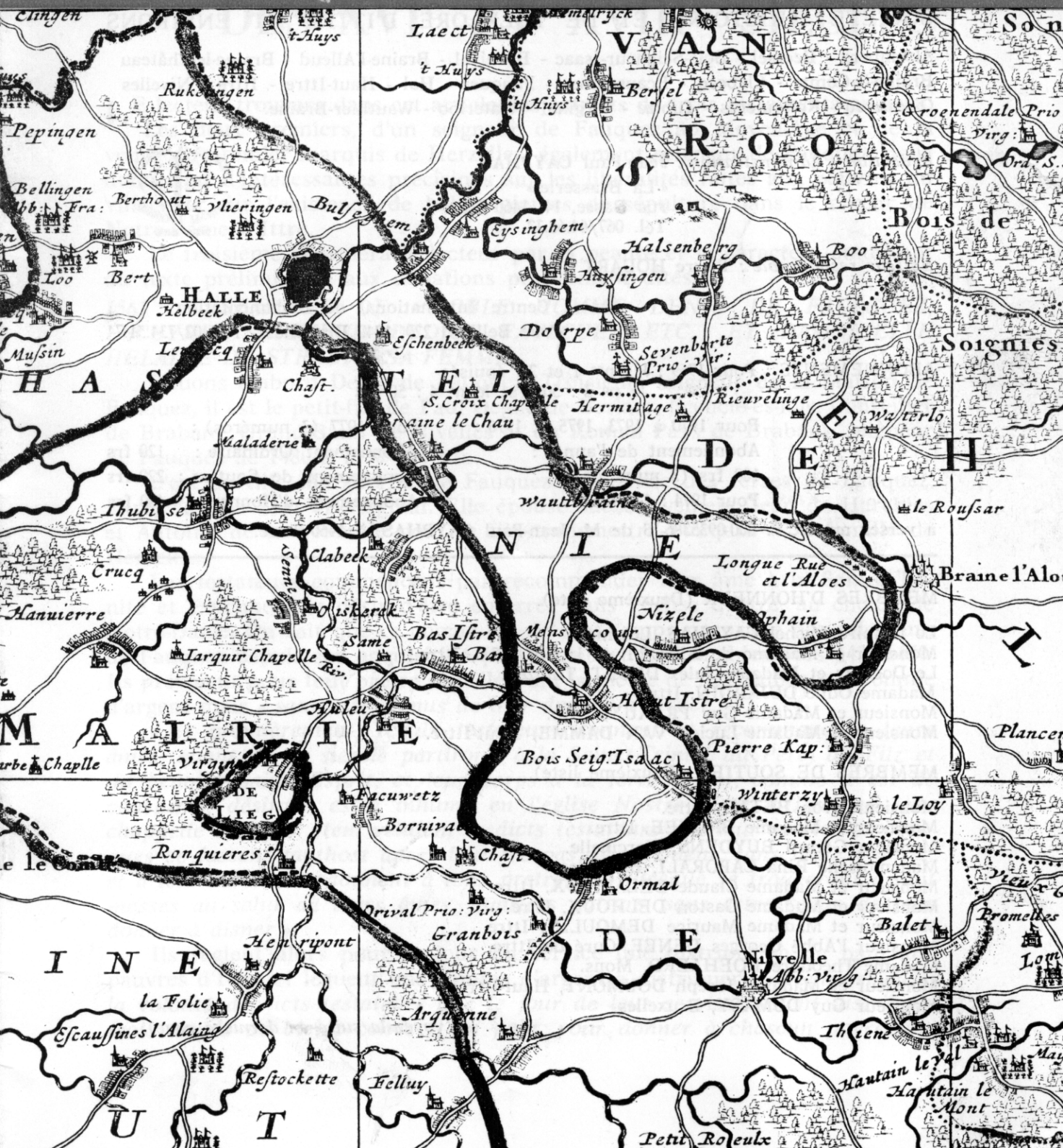
ENTRE SENNE ET SOIGNES

Trimestriel XXVII - 1977 9eme année



entre senne et soignes

Art — Histoire — Folklore — Tourisme

Revue trimestrielle publiée par la

SOCIETE D'HISTOIRE ET DE FOLKLORE D'ITTRE ET ENVIRONS

Alsemberg - Beersel - Bois-Seigneur-Isaac - Bornival - Braine-l'Alleud - Braine-le-Château
Braine-le-Comte - Clabecq - Ecaussinnes - Fauquez - Hal - Haut-Ittre - Ittre - Nivelles
Oisquercq - Ronquières - Tubize - Virginal - Waterloo - Wauthier-Braine.

Rédaction - Administration : Jean-Paul CAYPHAS
« La Brasserie »
rue Basse, 14, 1460 Ittre
Tél. 067/64.68.32

ORGANISATION MONDIALE DE LA PRESSE PERIODIQUE MEMBRE

Editeur responsable : Pierre HOUART

Centre International de Documentation
rue Belliard 220, 1040 Bruxelles - Tél. 02/734.51.74

ABONNEMENTS : Pour 1969 : les nos 1 et 2 : épuisés
le no 3 : 50 frs; le no 4 : 50 frs

Pour 1970 à 1973, 1975 et 1976 :
Abonnement de l'année :
100 frs (3 numéros)
Pour 1974 : 120 frs

Pour 1977 (3 numéros) :
Abonnement Ordinaire : 120 frs
Abonnement de Soutien : 220 frs
Abonnement d'Honneur : 400 frs

à verser au C.C.P. 000-0935386-15 de M. Jean-Paul CAYPHAS, à 1460 Ittre.

MEMBRES D'HONNEUR (Deuxième liste).

Le Notaire Michel CAYPHAS, Lessines.
Monsieur et Madame de BIVORT de la SAUDEE, Ittre.
Le Docteur et Madame Jules DRUET, Tubize.
Madame Odile DUJARDIN, Ittre.
Monsieur et Madame Guy PREAUX, Ittre.
Monsieur et Madame Lucien VAN DAMME, Haut-Ittre.

MEMBRES DE SOUTIEN (Deuxième liste).

Monsieur Yvon BETTE, Ittre.
Monsieur et Madame BRUNEE, Ittre.
Monsieur Gérard BUYDENS, Marcinelle.
Mademoiselle Rina CAPORALI, Bruxelles.
Monsieur et Madame Claude DELALIEUX, Ittre.
Monsieur et Madame Gaston DELHOUX, Ittre.
Monsieur et Madame Maurice DEMOULIN, Ittre.
Monsieur l'Abbé Georges DENEF, Curé de Ittre.
Madame Théodore DOEHAERD, Mons.
Monsieur et Madame Joseph DOUMONT, Haut-Ittre.
Monsieur Guy DUMASY, Bruxelles.

(voyez la suite en dernière page).

TROIS TESTAMENTS DES XVI^{e} ET XVIII^{e} SIÈCLES

LE lecteur trouvera dans cet article des extraits de trois testaments anciens. Les deux premiers, d'un seigneur de Fauquez au Moyen-Age et de la veuve du premier marquis de Herzelles, également seigneur de Fauquez, nous donneront d'intéressantes précisions sur les libéralités faites aux pauvres du village et sur l'existence de belles pierres de sépulture dans le chœur de Notre-Dame d'Ittre.

Le troisième charmera le lecteur par la beauté et le caractère émouvant du texte préliminaire aux donations proprement dites.

1561 : TESTAMENT DE « NOBLE HOMME DENIS DE FAULCUEZ, ESCUYER, SEIGNEUR DUDICT FAULCUEZ ETC... ET DAMOISELLE HELAINE DE STRADIO, SA FEMME.

Situons d'abord Denis de Fauquez. Troisième seigneur de la Maison de Fauquez, il est le petit-fils de Paul Oeghe de Berlaer, licencié-ès-lois. Conseiller de Brabant, Grand-Bailli de Nivelles et du Roman Pays de Brabant, seigneur de Fauquez de 1480 à 1530 environ.

C'est sa fille Marguerite de Fauquez qui hérite des terres de Fauquez, Ittre, Samme Sart et Virginal. Elle épouse successivement Jean de Harchies et Antoine de la Viesville dont le fils transmettra Fauquez à la famille de Herzelles.

Les testateurs commencent par recommander leur âme à la Sainte Trinité et expriment le désir d'être enterrés dans l'église d'Ittre, au chœur de Notre-Dame. On sait que ce chœur fut de tout temps propriété des seigneurs de Fauquez depuis son acquisition par Englebert II d'Enghien vers 1430-1450. Ils prévoient pour tout prêtre concélébrant la messe de funérailles une somme d'argent mais « *sans estre tenus de leur donner à disner* ».

« *Et premièrement, Iceulx testateurs donnent et recommandent leurs âmes, quant de ce siècle partiront, à la Sainct-Trinité du Père, du Filz et du benoict Sainct-Esprit, et leur corps à la terre sainct, comme il est de coustume, désirans estre inhumé en l'église Nostre-Dame d'Ittre, en leur chappelle illecque. Item veullent lesdicts testateurs que leur service et obsèques ce fassent tanthost après leur trespas dévottement, sans nulle pompe; et à leur servisse ordonnent à tous pretre, quj illecque se trouveront disant messes au salut de leurs âmes, quattres pattars, sans estre tenus de leur donner à disner* ».

Ils règlent alors pour le jour du service une distribution de pain aux pauvres d'Ittre et lèguent une somme d'argent à distribuer : « *Item est aussi la volonté desdicts testateurs que le jour de leur servisse soient distribués trois muids de bleidt convertj en pain, pour donner à chascun povre ung*

pain valissant douze deniers... Laissent dix florins, une fois à payer, pour les distribuer au plus povres maisnaiges et Indigens, que possible sera de trouver en la parroiche d'Ittre, en ce quj leur sera plus nécessaire ».

Les testateurs ordonnent encore qu'une somme d'argent soit laissée « *pour faire célébrer annuellement leur obitz et servisse, avecq les vigilles à noeff lissons* ». En ce jour anniversaire, des pains seront également distribués aux pauvres de la seigneurie de Fauquez.

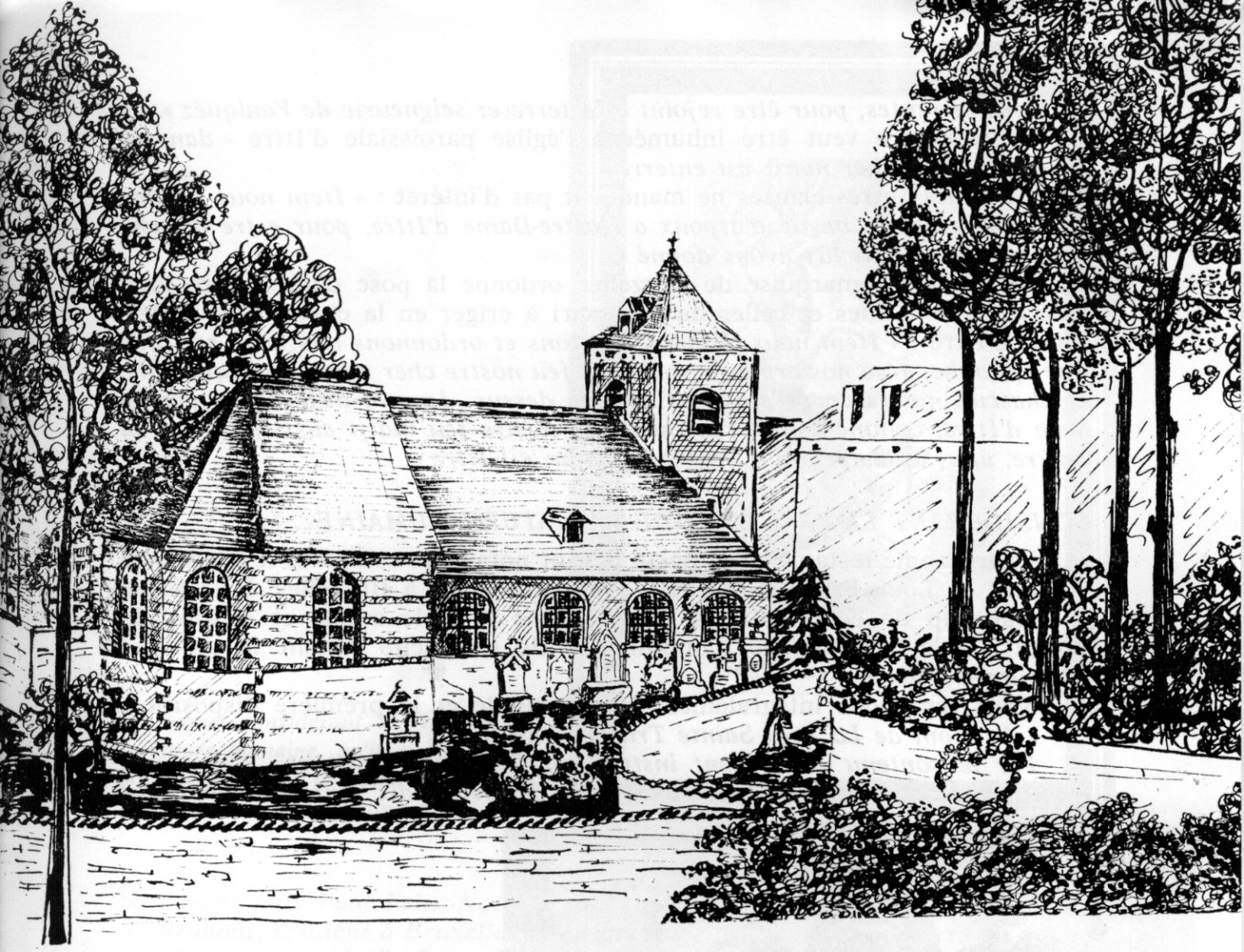
Denis de Fauquez lègue alors à sa fille Marguerite « *en cas qu'ilz n'ayent hoiers* (héritiers) *masle* », le château de Fauquez et les différentes seigneuries.

1704 : TESTAMENT DE BRIGITTE-PROCOPINE DE TRAZEGNIES, MARQUISE DOUAIRIERE DE HERZELLES.

Le testament de Brigitte-Procopine de Trazegnies, veuve du premier marquis de Fauquez, Guillaume-Philippe de Herzelles, date du 3 novembre 1704. Son mari, au terme d'une carrière juridique, était devenu en 1690 Chancelier de Brabant, cette fonction étant considérée comme la plus haute dignité civile des Pays-Bas.



Dans l'ancienne église, la chapelle de Notre-Dame d'Ittre où furent enterrés la plupart des seigneurs de Fauquez.



L'ancienne église d'Ittre vers 1890. A gauche, la chapelle de Notre-Dame d'Ittre.
On voit le cimetière entourant l'église et la rue de la Montagne bordée de hauts murs.
Dessin de Catherine Cayphas.

Brigitte de Trazegnies désigne pour son héritier universel son fils Albert-Antoine de Herzelles, tout en stipulant que si ce dernier meurt avant l'âge de 18 ans, les meubles, joyaux et argenteries seront vendus pour accroître le patrimoine de la famille Herzelles. Le jeune Albert-Antoine devait sans doute être malade car il meurt quelques mois après sa mère en l'année 1705.

« ... il est stipulé qu'au cas que notre cher fils notre héritier vienne à mourir, que Dieu le conserve, avant avoir atteint l'âge de dix-huit ans, nous voulons et ordonnons que tous nos biens meubles, joyaux et argenteries soient vendus, pour augmenter le majorasque, que notre cher marit a fait, et pour soutenir le lustre de sa famille, dont nous voulons bien avoir pareil égard, pour l'amitiéz que nous luy avons porté ».

« Item la vendue des dits meubles, joyaux et argenteries étant faite, au cas susdit, nous voulons et ordonnons que l'argent à en provenir soit aplicqué

en biens et rentes, pour être rejoint à la terre et seigneurie de Faulquéz ».

La testatrice veut être inhumée à l'église paroissiale d'Ittre « *dans la cave où nostre cher marit est enterré* ».

Certaines autres clauses ne manquent pas d'intérêt : « *Item nous lessons et légatons nostre bague d'espoux à Nostre-Dame d'Ittre, pour estre attaché à la robe que nous luy avons donné* ».

De même, la marquise de Herzelles ordonne la pose d'une pierre tombale avec ses armes et celles de son mari à ériger en la chapelle de Notre-Dame d'Ittre : « *Item nous laissons, légatons et ordonnons que nous soit mis une épitaphe, avec nos armes et celles de feu nostre cher marri à chaque côté, et chascun nostre corps gravé en busque dessus, dans la ditte église paroissiale d'Ittre, comme estant l'intention de nostre feu marit aussi bien que la nostre, dans la chapelle de Nostre-Dame au dit Ittre* ».

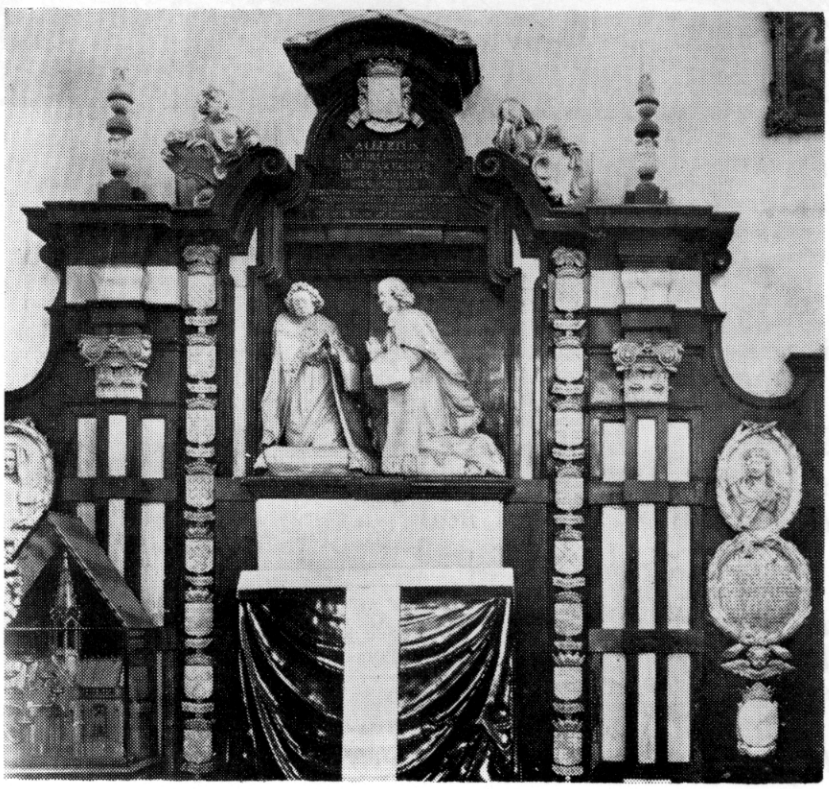
CONSIDERANT LA FRAGILITE DE LA NATURE HUMAINE...

Le troisième testament est passé devant notaire et comporte les dernières volontés de Louis-François Du Puy, écuyer, résidant à Bruxelles. Il se passe de beaucoup de commentaires. Rédigé dans le style ample et élégant du XVIII[e] siècle, il témoigne d'humilité et de simplicité devant la mort et « *l'heure d'jcelle* ».

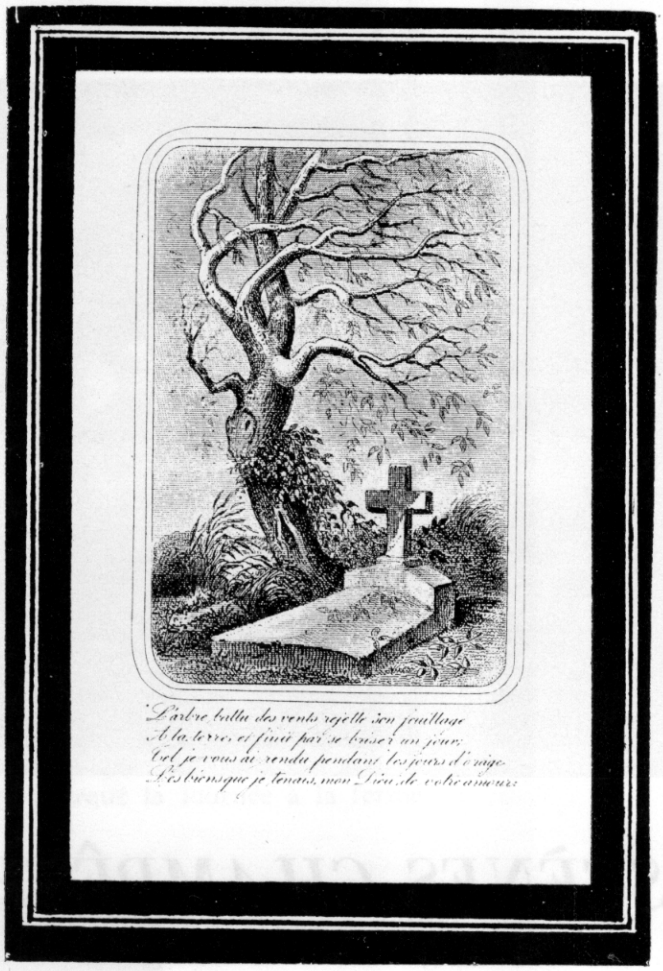
Nous reprenons intégralement le préambule et la première disposition.

« *Au Nom de La Très Sainte Trinité Amen,*

Par le contenu du présent instrument de derniere volonté, soit connu à tous, que ce jourd'huij seizième du mois de fevrier dix sept cent vingt huit



A Nivelles, dans la Collégiale, le mausolée funéraire d'Albert de Trazegnies, prévôt du Chapitre de Sainte-Gertrude, oncle de Brigitte-Procopine de Trazegnies.



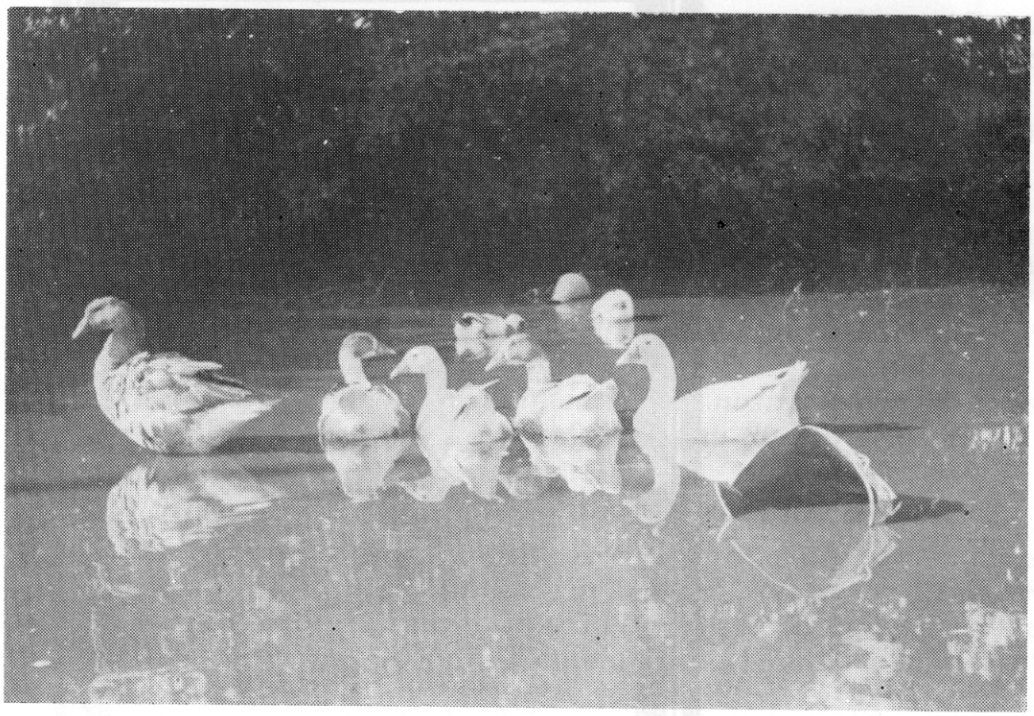
« ... lequel considérant la fragilité de la nature humaine, qu'il n'est rien de plus certain que la mort, et rien de plus incertain que l'heure d'icelle ».

pardevant moy Paul Felix Notaire soubsigné admis par le Conseil souverain de Brabant, résident à Bruxelles et en presence des temoins cy apres nomméz,

Est comparu le Sr Louis François Du Puy, à moy notaire des longtemps connu, gisant au lict malade, jouissant néantmoins pleinement de ses sens, mémoire et entendement, ainsy qu'il est apparu à moy notaire et témoins, lequel considérant la fragilité de la nature humaine, qu'il n'est rien de plus certain que la mort, et rien de plus incertain que l'heure d'jcelle, et ne voulant se séparer de ce monde, sans avoir premièrement disposé des biens temporels que Dieu Tout Puissant par sa bonté infinie luy a prêté sur la terre, a déclaré d'avoir fais ce présent son testament et l'avoir ordonné de sa propre et franche volonté en la forme et manière que s'ensuit :

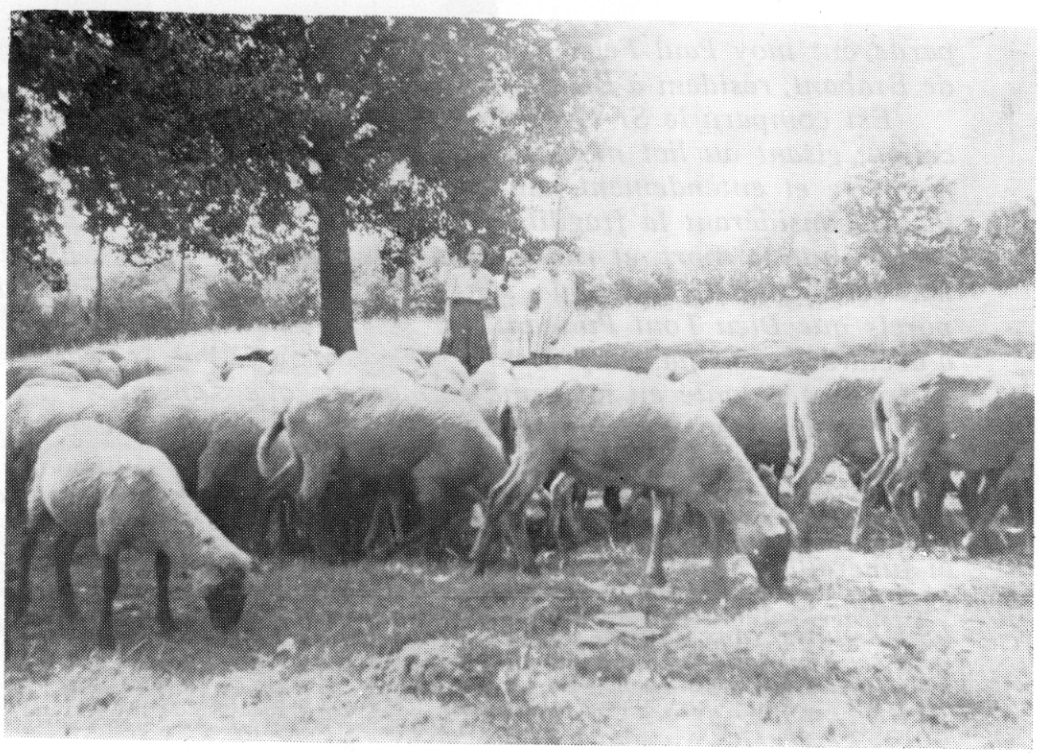
Premièrement recommande le Testateur son Ame à Dieu son Créateur et Rédempteur lors qu'elle viendra à se séparer de son corps mortel, à la Sainte Vierge Marie sa Bénite Mère, et à tous les Saints du Paradis, et son corps mort à la Terre Sainte, laissant le soin de son enterrement, exequies et funérailles et autres œuvres pieuses à ses héritiers cy après à dénommer, espérant et se confiant qu'jls s'en acquitteront en Gens d'honneur et en véritables amis sans pompe ny ostentation préférant les saints sacrifices de la messe à touttes ces vanitéz ».

Jean-Paul CAYPHAS.



la mare
de la prairie a
d'élégants
visiteurs.

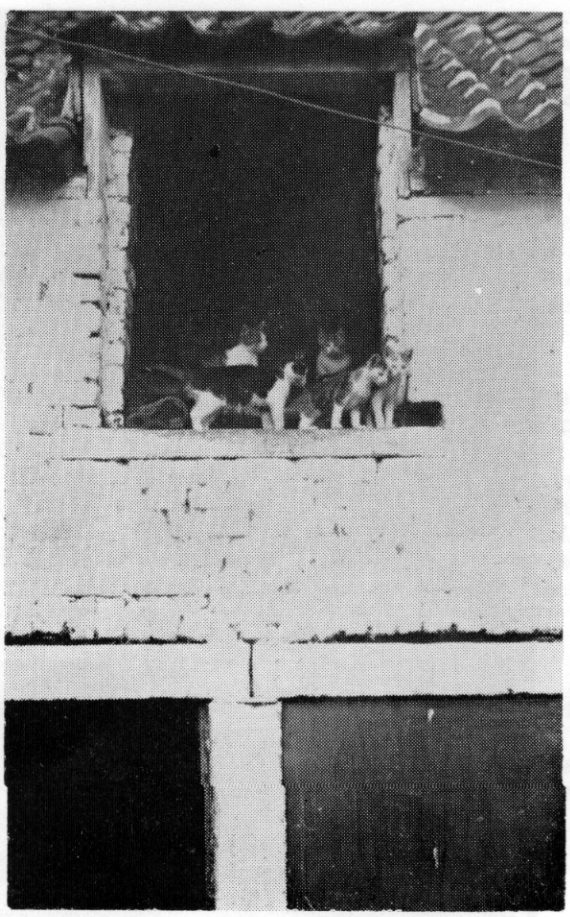
SCÈNES CHAMPÊTRES A LA FERME



Une scène
pastorale...
hélas
révolue.



Deux belles naissances ont marqué la journée à la ferme.



D'une lucarne, cinq vigilants observateurs.

L'ÉGLISE DE HAUT-ITTRE

Son mobilier

APRES avoir décrit l'église comme monument plusieurs fois séculaire, nous inventorierons son mobilier particulièrement remarquable avec par-ci, par-là, une touche historique ou folklorique.

LSE AUTELS D'ABORD.

Ils sont au nombre de trois. Ce sont des autels fixes de style Renaissance. Le maître-autel dédié à saint Laurent dont nous voyons la statue au faîte est décoré au frontispice d'un tableau de Joseph Rowys daté de 1850 qui représente le martyre de saint Laurent.

Cet autel est à quatre colonnes droites portant des chapiteaux composites.

L'autel latéral nord est dédié à la Vierge. A remarquer : les colonnes torses, les ailerons interrompus ainsi qu'un large cartouche comportant une tête d'ange et des volutes. Ils dissimulent tous deux sous leur menuiserie les autels primitifs en pierre. Le premier renferme, comme nous l'avons dit dans notre précédent article, une tombe très curieuse; l'autre porte sur une pierre centrale un millésime malheureusement indéchiffrable.

Cet autel mis à jour par le curé Lust en 1965 cadrait admirablement avec l'ensemble du transept.

LA CHAIRE DE VERITE.

A la suite du renouveau liturgique, elle a disparu en 1968. Nous en retrouvons trois parties en divers endroits de l'église :



Le chœur de l'église avec le maître-autel dédié à saint Laurent.

— *La cuve* polygonale devenue l'autel actuel. Elle est décorée de trois panneaux ornés d'arcades aux formes géométriques encadrant une niche terminée par une coquille où figurent la sainte Vierge, saint Augustin et saint Laurent.
Un des panneaux qui avait été malencontreusement enlevé lorsqu'elle se trouvait autrefois à l'entrée du chœur, lui a été restitué en 1894 par le sculpteur Temperman.

— *Le panneau mural.* Il rehausse la statue de saint Laurent dans le transept sud.

— *Le piedestal* en pierre bleue, à colonne carrée surmontée du couvercle original des fonts baptismaux est devenu un simulacre de ceux-ci et a pris judicieusement place près de la baie des catéchumènes (voir article précédent).
En examinant le couvercle de près, nous remarquons qu'il porte à la base sur le bord même, des crétages frappés de têtes mitrées.

La chaire de vérité qui se trouvait donc autrefois à l'entrée du chœur avait pris place au centre de l'édifice, restaurée et dotée d'un nouvel escalier. L'ensemble en bois de chêne de style Renaissance, datait, hors l'escalier, du XVI[e] siècle.

C'est là que la plupart d'entre nous l'ont connue.

VOL SACRILEGE.

La statuette de saint Laurent qui s'intégrait à la chaire de vérité fut volée le 5 mars 1960.

La semaine suivante, le voleur ne fit plus le détail : il enleva les deux autres statuettes. Dans la suite, pris de remords sans doute, il restitua son butin de façon assez mystérieuse.

Les uns disent que ce fut par l'intermédiaire d'un prêtre inconnu; les autres prétendent que les statuettes se trouvèrent un matin sur le seuil de l'église.

L'essentiel, c'est qu'elles ont été récupérées et qu'elles sont désormais fixées comme il se doit à la paroi de la cuve.

UNE CREDENCE DE SACRISTIE.

Passant dans le transept sud, nous voyons une crédence au-dessous de la statue de saint Laurent. Il s'agit d'un meuble remarquable par son ancienneté. Celle-ci nous est révélée par la sculpture : la serviette pliée, caractéristique du Moyen-Age.

Il est dommage que ce meuble ne soit pas mis en valeur par un bon décapage.

NOUVEAU VOL SACRILEGE.

En examinant la tablette de cette crédence, nous constatons qu'un objet y a été arraché. Il s'agit d'un reliquaire en bois, vraisemblablement de la même époque que le meuble et qui renfermait une parcelle d'os de saint Laurent. Le voleur ne sachant que faire de la relique s'est contenté d'emporter le reliquaire. Des mains pieuses recueillirent cette relique et la déposèrent à la sacristie où elle se trouve toujours.

LE JUBE.

Il a été agrandi et orné d'une nouvelle balustrade en 1894. Un orgue médiophone, don des demoiselles Hélène et Iris Grégoire, y fut placé en 1903. L'abbé Grégoire nous donne les détails suivants :

Il est à deux claviers et comprend 7 1/2 jeux et une pédale séparée de deux jeux de 16. Il fut béni par M. le doyen de Nivelles et inauguré le 13 septembre 1903.

Passons aux statues en commençant par *SAINT LAURENT,* patron de la paroisse.

C'est une statue en bois de chêne du 15[e] ou 16[e] siècle.

Elle représente saint Laurent en surplis de diacre, la main gauche tenant un gril, instrument de son supplice.

PELERINAGE A SAINT LAURENT.

Nombreux étaient autrefois les pèlerins de saint Laurent, un saint que l'on invoquait pour la guérison de l'impétigo.

Après avoir satisfait leur dévotion, ces pèlerins se rendaient chez le clerc-sacristain quérir cette graisse émolliente dite graisse de saint Laurent, dont les vertus étaient, disait-on, merveilleuses.



Saint Laurent, patron de la paroisse, en surplis de diacre tient dans sa main gauche un gril, instrument de son supplice.
XV^e ou XVI^e siècle.

Photo Guy Dubois.

L'on pouvait lire dans un poème wallon intitulé « L'Argayon èl géant d'Nivelles » par M. C. Renard, le quatrain suivant :

Main tout d'in coup, d'Laulau (1) *vlà l'visach qui croustie* (2)
Ell (3) *va jusqu'à Haute-Itte, à St Lorent qu'ell prie,*
Pou n'mourmoulett dè crache (4) *ell donne in gros jambon,*
Ell nè sè dè rpint ni : Saint Lorint r'fait s'garçon.

UNE PIETA.

Toujours dans le transept entre l'autel dédié au Sacré-Cœur et la crédence, admirons une pietà en bois de chêne de style baroque, recouverte de stuc. Elle provient de l'église de Hal et a été donnée à notre église par le Comte A. d'Ursel.

UNE SAINTE FEMME.

Vraisemblablement sainte Madeleine, qui est la première dans la nef sud, provient d'une mise au tombeau disparue.

Voici ce que l'on peut lire, traduit évidemment, dans le catalogue « Aspecten van de laatgotiek in Brabant-Leuven, Stedelijk Museum, 11 sept.-28 nov. 1971 ».

« Cette vieille femme au visage ridé a été longtemps considérée comme la sainte Vierge au pied de la croix. Cette hypothèse ne peut être admise par nous. Il s'agit plutôt d'une de ces saintes femmes figurant dans une mise au tombeau disparue. Le geste d'une femme tenant le coin de son manteau est un motif représenté souvent dans la mise au

(1) Laulau fils de l'Argayon, géant de Nivelles.
(2) Il se forme des croûtes sur le visage.
(3) Il s'agit de la mère de Laulau.
(4) Allusion ici à l'antique coutume de donner aux pèlerins de la graisse bénite déposée dans des écailles de moules.

tombeau. Cette statue est une des plus belles sculptures conservées dans l'arrondissement de Nivelles.

L'expression particulière du visage, ces traits particuliers, cette ample draperie sont propres à la production de certains ateliers bruxellois notamment celui de Jan Borman.

Cette statue est de toute première qualité : figure anguleuse si typique dans la sculpture brabançonne. Il est frappant de constater par le jeu des plis si naturel que cette œuvre est indiscutablement de caractère propre.

On peut la compter parmi les productions les plus importantes de la sculpture brabançonne des années 1490 à 1500 (*).

SAINT ROCH.

C'est une imposante statue en bois qui a pris place au pied de l'escalier du jubé. Elle est malheureusement recouverte d'un enduit blanchâtre.

Rendons-nous dans la nef nord où nous touvons une lignée de statues en plâtre dont *SAINTE THERESE DE L'ENFANT JESUS,* la grande sainte des temps modernes, très vénérée dans notre église où elle est restée en bonne place.

UN TROISIEME VOL SACRILEGE.

Il fut perpétré le 31 mars 1973 par des malandrins qui s'introduisirent subrepticement dans l'église restée ouverte par mégarde. Ils y dérobèrent la magnifique statue de la Vierge placée sur l'autel qui lui était dédié. Voici la description fouillée qu'on en fait parmi les « Notes pour l'inventaire des œuvres d'art du Brabant (arrondissement de Nivelles) » :

Elle est figurée debout, la jambe droite portante, rappelant la silhouette en S des madones de la fin du 13e siècle, début du 14e. Le visage est encadré par une abondante chevelure détaillée de larges volutes; l'Enfant, qu'elle présente, est très remuant; elle lui tient le pied droit, tandis qu'il bénit. La Vierge est vêtue d'une robe à taille haute, large décolleté; son manteau est ramené devant elle de manière à former tablier. C'est une sculpture archaïsante des environs de 1500.

(*) Bibli. : J. de Borchgrave d'Altena en J. Toussaint. Bulletin van Koninklijke Commissie voor monumenten en landschappen, VII, 1956, p. 254.

Tent : Cinq siècles d'art, Brussel, 1935 no 1543.



La statue de saint Hubert appartient à l'école brabançonne et provient sans doute d'un atelier bruxellois vers 1510-1520.

SAINTE PHILOMENE.

Une vierge martyre du 4e siècle dont le corps fut découvert à Rome en 1802 et dont nous voyons la statue à côté de l'autel dédié à la Vierge Marie. La fête de sainte Philomène, le 11 août, jouxte précisément celle de saint Laurent.

UN CRUCIFIX REMARQUABLE.

C'est celui qui est appendu à une colonne du rez-de-chaussée de la tour, près du chœur. Il est en bois de chêne du 16e ou 17e siècle et a été remis en valeur par le curé Glibert. A la mort de celui-ci, nous avons pu le récupérer à l'abbaye de Bois-Seigneur-Isaac où l'abbé Glibert avait pris sa retraite prématurée.

LES STALLES DU CHOEUR.

En bois de chêne de style Renaissance, elles ne sont plus qu'un souvenir pour quelques paroissiens.

Elles étaient réservées aux nobles familles, bienfaitrices de la paroisse qui ne les occupaient d'ailleurs qu'en de rarissimes occasions.

Le curé Glibert qui, souvent, donnait grande allure à ses célébrations faisait appel à des prêtres étrangers. Dès lors, les stalles, qui restreignaient la surface du chœur, devenues plutôt gênantes furent enlevées avec l'autorisation de leurs propriétaires sans doute, et retournées à ceux-ci par la suite.

SAINT HUBERT.

Nous pouvons admirer cette statue au presbytère. Elle appartient à l'école brabançonne et provient sans doute d'un atelier bruxellois.

C'est une statue néo-gothique en bois de chêne polychromé de 94 cm de hauteur.

Voici ce qu'on en dit ainsi que de celle d'un saint Evêque non identifié, dans le catalogue précédemment cité qui, lui, remonte aux sources (*).

« Saint Hubert porte de la main gauche un livre ouvert sur lequel repose un cerf. La crosse qu'il tenait de la main droite a disparu.

La mitre et l'ourlet du manteau sont richement entourés de sculptures.

Le soin apporté à la décoration est typique à l'ancien gothique bien que cet aspect n'arrive pas à son plein épanouissement dans le Brabant.

L'agrafe du manteau est également finement travaillée.

La figure, tout particulièrement la partie inférieure, montre des ressemblances avec les formes usitées dans certains ateliers bruxellois vers la fin du 15e siècle. Quoique la figure ait perdu le caractère ascétique des prototypes, elle reste néanmoins très expressive.

Elle prouve l'évolution des ateliers bruxellois d'où elle est probablement originaire. L'expression du visage aux traits lourds et remplis se présentera à plusieurs reprises dans la sculpture brabançonne et aussi dans celle des autres écoles des années 1510-1530.

Quand on se rend compte du drapage des vêtements, on peut situer la statue vers 1510-1520 ».

UN SAINT EVEQUE.

Cette autre statue se trouvant également au presbytère nous est décrite comme suit :

L'Evêque est assis sur une chaise Dagobert et donne une bénédiction de la main droite, tandis que de la main gauche il tient une crosse ou un attribut. L'identification de la statue et de l'objet sont problèmatiques, ce dernier étant incomplet. La statue est remarquable par l'expression calme de la figure et par la draperie consistant en plis parallèles qui chevauchent. Cette technique était souvent utilisée dans le gothique ancien. Elle se présente à partir du milieu du 15e siècle. La chute des plis ne présente aucune particularité et se situe vers 1450-1470. On pense que cette attribution est particulière à un atelier bruxellois.

LES TABLEAUX.

Ils sont au nombre de deux : l'un dans le chœur représente saint Dominique recevant le rosaire; l'autre, se trouvant à la cure date du 16e siècle. C'est un don du Baron Snoy. Il nous montre une peinture sur bois représentant saint Jérôme méditant devant une tête de mort. Ce tableau était autrefois appendu au-dessus des stalles.

LE PETIT MOBILIER ARTISTIQUE (**).

Il comprend un reliquaire de saint Laurent portant les poinçons de Bruxelles : le

---

(*) Même bibliographie que pour sainte Madeleine.

(**) Bibl. : Commission royale des monuments et des sites. - Notes pour l'inventaire des œuvres d'art du Brabant (arrondissement de Nivelles). Bruxelles, 1956.



Dans le transept sud,
une très belle piétà
de style baroque,
recouverte de stuc.

saint Michel et le lion de Brabant, la lettre décanale I et la marque de l'orfèvre : une gerbe de blé. La lettre I correspondrait à l'année 1643.

Le reliquaire affecte la forme d'un coffret posé sur 4 sphères aplaties; le décor consiste en fruits entourant des médaillons.

Il porte une statuette de saint Laurent vêtu en diacre, tenant un livre en mains et s'appuyant sur un gril. Il date de 1642.

UN CIBOIRE DE VERMEIL.

Il est blasonné aux armes du prince Eugène Alexandre de la Tour et Tassis; il fut fait à Augsbourg car il porte la pomme de pin, poinçon de cette ville. Comme le reliquaire, ce ciboire possède un pied fortement renflé, posé sur un bord plat, ondulant par endroits et — autre caractéristique de l'orfèvrerie d'Augsbourg — le pied s'élève de façon à former une partie de la tige. La fausse coupe présente les instruments de la passion tandis que le couvercle est enrichi de beaux fleurons Louis XV. C'est l'orfèvre IB qui exécuta cette pièce en 1717.

UN OSTENSOIR-SOLEIL.

Il est en argent de style baroque devenant classique, poinçonné à Bruxelles et marqué d'un D mal défini; il doit être daté des environs de 1700, mais il n'y a rien qui rappelle le style de Louis XIV; ce ne sont que pampres et épis entourant les effigies de saint Laurent et de saint Augustin. (Inventaire déjà cité).

A remarquer *les chandeliers* de l'autel actuel en dinanderie de style Renaissance, les candélabres à 10 branches de part et d'autre du maître-autel et un chandelier pascal en bois de chêne, de style Renaissance au trépied typique. Ce chandelier est un don du doyen Huyberechts de Nivelles.

Joseph DOUMONT.



La Tour d'Hasquempont, construction de la fin du Moyen-Age, déjà fortifiée par Paul Oeghe en 1488-1489, va-t-elle faire l'objet d'une mesure de classement ?

MEMBRES DE SOUTIEN (suite de la page 2).

Monsieur et Madame Jean-Marie ENGLEBERT, Haut-Ittre.
Monsieur et Madame Jean-Marie GERVY, Ittre.
Madame Georges GILLIS, Bruxelles.
Madame René GOFFIN, Bruxelles.
Monsieur Freddy HIERNAUX, Ittre.
Le Vicomte et la Vicomtesse Réginald JOLLY, Ittre.
Monsieur et Madame Joseph LOBET, Ittre.
Monsieur et Madame Yvan MOENS, Bruxelles.
Le Docteur Marcel PATTE, Bruxelles.
Monsieur Ernest PAYS, Braine-l'Alleud.
Monsieur André PIERLOT, Virton.
Monsieur et Madame Jean-Marie PIERRARD, Bruxelles.
Mademoiselle Solange PLASMAN, Ittre.
Monsieur Denis POULAINT, Virginal.
Madame Arnould van de WALLE, Ittre.
Monsieur Georges WALEM, Ittre.

Photogravure du Nord, 1030 Bruxelles. Imp. Havaux - Nivelles